



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
FIRENZE

FLORE

Repository istituzionale dell'Università degli Studi di Firenze

L'ordre des clitiques objets dans les variétés corses

Questa è la Versione finale referata (Post print/Accepted manuscript) della seguente pubblicazione:

Original Citation:

L'ordre des clitiques objets dans les variétés corses / Savoia, Leonardo Maria; Manzini, Maria Rita. - STAMPA. - (2015), pp. 369-394.

Availability:

The webpage <https://hdl.handle.net/2158/1009330> of the repository was last updated on 2015-12-11T17:49:30Z

Publisher:

Edizioni dell'Orso

Terms of use:

Open Access

La pubblicazione è resa disponibile sotto le norme e i termini della licenza di deposito, secondo quanto stabilito dalla Policy per l'accesso aperto dell'Università degli Studi di Firenze (<https://www.sba.unifi.it/upload/policy-oa-2016-1.pdf>)

Publisher copyright claim:

La data sopra indicata si riferisce all'ultimo aggiornamento della scheda del Repository FloRe - The above-mentioned date refers to the last update of the record in the Institutional Repository FloRe

(Article begins on next page)

L'ordre des clitiques objets dans les variétés corses

LEONARDO M. SAVOIA – M. RITA MANZINI
UNIVERSITÀ DI FIRENZE

Cet article¹ veut proposer une analyse des clitiques objet et des variations de leur ordre, en rapport avec la modalité verbale dans les variétés dialectales corses. Dans ces variétés, les séquences de clitiques présentent deux combinaisons possibles, c'est-à-dire l'ordre *accusatif*>*datif/clitique de 1^e/2^e personnes* dans les contextes déclaratifs et l'ordre *clitique de 1^e/2^e personnes/datif*>*accusatif* dans les contextes impératifs et négatifs. Nous partons de l'analyse proposée par Manzini et Savoia (2005), selon laquelle les ordres différents reflètent les domaines syntaxiques distincts lexicalisés par l'impératif et la négation. La distribution des clitiques dans les contextes syntaxiques associés à la proclise et à l'enclise (contextes non-modaux et modaux respectivement), révèlent leurs propriétés de cas et leur interprétation en tant que participants à l'action.

1. Les données

Dans les variétés du nord (S. Niculau) et du sud (Macà, Sartè, Quenza, Zonza, Munacia) de la Corse, dans les séquences de clitiques en contexte déclaratif, le clitique *datif/de Personne (P)* précède le clitique *accusatif* donnant lieu à l'ordre *Acc*>*Dat/P*, comme en (1c). On remarque que les variétés corses sont caractérisées par des alternances concernant la lexicalisation du clitique *accusatif*, qui apparaît comme *u/a/i* dans la position pré-consonantique et comme *l* devant une voyelle, cf. (1a). On remarque aussi que le *partitif* apparaît dans la position finale de la séquence de clitiques, cf. (1d)².

¹ Nous remercions Elisabetta Carpitelli, Stella Medori et Michèle Olivieri pour leurs précieuses observations sur cet article ; naturellement, les auteurs sont les seuls responsables de ce travail et des éventuelles erreurs ou imperfections.

² Les données analysées ici sont reprises de Manzini et Savoia (2005) ; elles ont été obtenues au moyen d'enquêtes de terrain réalisées auprès de locuteurs natifs. La transcription adopte une version large de l'API. En particulier, l'accent principal de mot est indiqué seulement lorsque les restrictions métriques de ces variétés ne permettent pas de prévoir sa position. Par conséquent, il est indiqué quand il apparaît dans la syllabe finale d'une séquence de

(1) *S.Niculau*

- a. u/ a/ i/ e wæggu ‘(je) le/la/les.m/les.f vois’
 l aju wistu/a/i/e ‘(je) l(es) ai vu/vue/vus/vues’
- b. ti/ li ɔ kkwestu ‘(je) te/lui donne ça’
- c. u mi danu ‘(ils) le me donnent, *ils me le donnent*’
 u/ a/ i/ e ddi δɔ ‘(je) le/la/les.m/les.f te donne, *je te le/la/les donne*’
 u/ a/ i li δɔ ‘(je) le/la/les.m lui donne’
- d. ti ne δɔ ddui ‘(je) t’en donne deux’
 li ne ɔ ddui ‘(je) lui en donne deux’

Zonza

- a. u/ a/ i 'cammani ‘(ils) le/la/les appellent’
 l ani cam'matu/a/i ‘(ils) l(es) ont appelé/appelés’
- b. mi/ ti/ li/ vi δani kwissa ‘(ils) me/te/lui/vous donnent celle-là’
- c. u/ a/ i mmi δani ‘(ils) le/la/les me donnent’
 u/ a/ i qi δani ‘(ils) le/la/les lui donnent’
- d. mi/ vi/ li nni δani δui ‘(ils) me/vous/lui en donnent deux’

Quenza

- a. u/ a/ i 'cammani ‘(ils) le/la/les appellent’
 l ani cam'matu/a/i ‘(ils) l(es) ont appelé/appelés’
- b. mi/ ti/ li/ tʃi 'δani u jur'nali ‘(ils) me/te/lui/ nous donnent le journal’
- c. u/ a/ i mmi/ tti/ tʃi δani ‘(ils) le/la/les me/te/nous donnent’, *ils me/te le/la/les donnent*’
 u/ a/ i qi δani ‘(ils) le/la/les lui donnent’
 a q ani datta ‘(ils) la lui ont donnée’
- d. mi / li ni δani δui ‘(ils) me/lui en donnent deux’

Sartè

- a. u/ a/ i 'cammani ‘(ils) le/la/les appellent’
 l aJJu cam'mattu/a/i ‘(je) l(es) ai appelé/appelés’
- b. mi/ ti/ li/ tʃi rani ssa kar'reya ‘(ils) me/ te/ lui / nous donnent cette chaise’
- c. u/ a/ i mmi rani ‘(ils) le/la/les me donnent’
 u/ a/ i ddi rani ‘(ils) le/la/les lui donnent’
- d. mi/ di nni rani δui ‘(ils) me/ lui en donnent deux’

Macà

- a. l āni ca'mattu/a/i ‘(ils) l(es) ont appelé/appelée/appelés’
- b. mi/ ti/ vi / li ni kwistu ‘(ils) me/ te / vous/ lui donnent ceci’
- c. u/ a/ i tti δɔggu ‘(je) le/ la/ les te donne’, *je te le/la/les donne*
 u/ a/ i ddi δɔggu ‘(je) le/ la/ les lui donne’
 u mm āni dattu ‘(ils) le me ont donné, *ils me l'ont donné*’
 u dd āni dattu ‘(ils) le lui ont donné’
- d. mi/ ti/ vi nni dāni δui ‘(ils) me/te/vous en donnent deux’

deux ou plusieurs syllabes, et dans les trisyllabes. Autrement, l’accent est placé sur la syllabe pénultième dans les mots de plusieurs syllabes; dans ces contextes, ainsi que dans les (séquences de) monosyllabes il n’est pas transcrit.

Munacia d'Auddè

- | | | |
|----|-------------------------|--------------------------------------|
| a. | u/ a/ i 'cammani | '(ils) le/la/les appellent' |
| | l ani cam'matu/a/i | '(ils) l(es) ont appelé/appelés' |
| b. | mi/ li/ tʃi δani kwisti | '(ils) me/ lui nous donnent ceux-ci' |
| c. | u/ a/ i mi /tti δani | '(ils) le/la/les me/te donnent' |
| | u/ a/ i dʒi δani | '(ils) le/la/les lui donnent' |
| d. | mi/ li nni δani δui | '(ils) me/lui en donnent deux' |

L'ordre *Acc>Dat/P* des dialectes corses a été observé par Bertoni (1916) et par Bottiglioni (1932). Cet ordre est le plus répandu dans les dialectes occitans modernes (Ronjat 1937, Olivieri 1994) (même s'il ne se trouve pas dans le provençal littéraire). En particulier, il est typique des variétés occitanes alpines (Dalbera 1991 et 1995) et caractérise les variétés de la Ligurie occidentale (Pettracco Sicardi et Azaretti 1989, Azaretti 1981), comme le dialecte de Olivetta S. Michele en (1'). Tandis que les variétés corses sont à sujet nul, dans les variétés parlées dans l'aire de frontière entre les dialectes occitans (orientaux) et liguriens, les séquences de clitiques se combinent avec la lexicalisation du clitique sujet; ces derniers précèdent les séquences de clitiques objets. Dans la variété d'Olivetta S. Michele, le clitique sujet est associé seulement à la 2^e personne du singulier et à la 3^e personne du singulier. Le clitique sujet masculin singulier alterne entre la forme *e* devant une consonne et la forme *el* devant une voyelle; le clitique féminin, sujet et objet, présente l'alternante *a* et, devant *a* à l'initiale, l'alternante *ar*, comme en (1'e).

- | | | | | |
|------|----|------------------------|---|---------------------------|
| (1') | a. | u/ a/ i/ e tʃami | '(je) le/la/les.m/les.f appelle' | <i>Olivetta S.Michele</i> |
| | | a u tʃama | 'elle le appelle', <i>elle l'appelle</i> | |
| | | ara tʃama | 'elle la appelle', <i>elle l'appelle</i> | |
| | b. | e mə/ tə/ nu duna a'ko | 'il me/te/nous donne ça' | |
| | | el i duna a'ko | 'il lui donne ça' | |
| | c. | el u/ a /i /e mə duna | 'il le/la/les.m/les.f me donne', <i>il me le/la/les donne</i> ' | |
| | | el y/ i/ a/ e i duna | 'il le/la/les.m/les.f lui donne' | |
| | d. | e mə n duna dyi | 'il m'en donne deux' | |
| | e. | e/a dørn | 'il/elle dort' | |
| | | el/ ara dyr'mi | 'il/ elle a dormi' | |

La littérature historique met en relation l'ordre *Acc>Dat/P* des actuelles variétés corses et liguriennes/occitanes avec celui qui apparaît dans les textes anciens florentins (Bertoni 1916, Melander 1929, Lombard 1934, Rohlf's 1968, Nocentini 2000) comme en (2a). Même la forme invariable *gliete* des anciens textes florentins est reconstruite par Castellani 1952 comme *Acc>Dat* ('le lui'). Stussi 1995: 209 observe l'ordre *Acc>Dat/P* est "pressoché esclusivo per tutto il Duecento"³

³ Stussi (1995: 209) dit qu'il est «presque exclusif pendant tout le treizième siècle».

et l'ordre *Dat/P > Acc* prend sa place à partir du siècle suivant. Les anciennes variétés de l'Italie du sud et de la Sardaigne montrent systématiquement l'ordre *datif/P-accusatif*, comme cela est illustré par les exemples du napolitain du XV^e s. en (2b), et de l'ancienne variété du Logudoro en (2c).

- (2) a. *la mi diero* ' (ils) la me donnèrent, *ils me la donnèrent*
 (Libro di Gentile de' Sassetti e figli, 1274-1310, Castellani 1952: 286),
dielimi ... e per lui gli mi diede ... ' (il) donna-lui-me... et à lui (il) lui-me donna'
 (Libro di Gentile de' Sassetti e figli, 1274-1310, Castellani 1952: 775),
dalmi ' (il) donne-le-me, *il me le donne*'
 (Decameron VI *Concl.* 45, Stussi 1995: 209).
 b. *lo re le lo levao de mano* 'le roi lui le enleva de main'
 (De Rosa 21r.4, Formentin 1998: 567)
 c. *donolislu* ' (je) donne-leur-le, *je le leur donne*'
 (Dettori 1994)

Le phénomène que nous examinons concerne la distribution des clitiques dans les dialectes corses et dans la variété d'Olivetta. En effet, dans ces dialectes à l'ordre *Acc > Dat/P* dans la position proclitique correspond l'ordre inverse, dans un ensemble de contextes syntaxiques, qui incluent en particulier la séquence de clitique suivant l'impératif et l'infinitif, ainsi que la combinaison avec la négation. En (3a-c) sont illustrées les données relatives à l'impératif, où on trouve l'ordre *Dat/P > Acc*. (3a) montre des formations avec un seul clitique en position enclitique; (3b) montre des séquences de clitiques en position postverbale et (3c) les impératifs négatifs. En (3b') nous avons présenté des exemples relatifs au clitique partitif *en* en position enclitique, ordre qui ne change pas en fonction de la proclise. Enfin, les exemples en (3d) illustrent l'ordre *Dat/P > Acc* en position enclitique d'un infinitif. La comparaison avec les données de l'infinitif en (3d) nous permet d'établir que l'opposition pertinente pour la lexicalisation des différentes séquences de clitiques est celle de la proclise vs enclise. Munacia maintient l'ordre *Acc > Dat/P* à l'impératif également; à l'infinitif, on trouve la possibilité des deux ordres. Dans la variété d'Olivetta, en revanche, les deux ordres sont également attestés en enclise avec les formes impératives. L'ordre *Dat/P > Acc* en enclise, opposé à l'ordre *Acc > Dat/P* en proclise, émerge aussi des données de Ronjat (1937: 569-570) relatives à certains dialectes occitans de l'Auvergne, comme en *la te baile* litt. ' (je) la te donne' (*je te la donne*) vs. *bailo-me-la* litt. 'donne-me-la' (*donne-la-moi*) dans la variété d'Ambert.

- (3) *S. Niculau*
 a. 'da-lli a 'vittura 'donne-lui la voiture'
 b. 'da-lli-lu/la/li u'mane 'donne-lui-le/la/les demain', *donne-le/la/les-lui demain*
 'da-mmi-lu 'donne-me-le', *donne-moi-le*

Zonza

- a. 'camma-lu/-la/-li 'appelle-le/la/les'
 'pòrta-li kwissu 'porte-lui ça'
 b. 'da-mmi-llu/-lla/-lli 'donne-me-le/la/les', *donne-moi-le/la/les*
 da-dđi-llu/-lla/-lli 'donne-lui-le/la/les', *donne-le/la/les-lui*
 d. t ađu ðittu ði 'ða-dđi-llu '(je) t'ai dit de donner-lui-le, ...*de le lui donner*
 't ađu ðittu ði cam'ma-llu '(je) t'ai dit de appeler-le, ... *de l'appeler*'

Quenza

- a. 'camma-lu/-la/-li 'appelle-le/ la/ les'
 da-lli u jur'nali 'donne-lui le journal'
 b. 'da-mmi-llu/-lla/-lli 'donne-me-le/la/les', *donne-moi-le/la/les*
 'da-dđi-llu/-lla/-lli 'donne-lui-le/la/les', *donne-le/la/les-lui*
 b'. 'da-mmi/-dđi-ni ðui 'donne-me/lui-en deux', *donne-moi/lui-en deux*
 'da-dđi-ni 'ðui 'donne-lui-en deux'
 c. un lu/la/li mi/di ða mmikka 'ne le/la/les me/lui donne pas', *ne me le ...*
 d. t ađu ðittu ði 'ða-dđi-llu '(je) t'ai dit de donner-lui-le, ...*de le lui donner*'

Macà

- a. 'camma-lu/la/li 'appelle-le/la/les'
 'pòrta-li kwistu 'porte-lui ça'
 b. 'da-mmi-llu/-lla/-lli 'donne-me-le/la/les', *donne-moi-le/la/les*
 da-ddi-llu/-lla/-lli 'donne-lui-le/la/les', *donne-le/la/les-lui*
 b'. 'da-mmi-nni 'dui 'donne-m-en deux'
 'da-ddi-nni dui 'donne-lui-en deux'
 c. unn u mmi/ddi ða mmikka 'ne le me/lui donne pas'
 d. 't ađu ðittu ði 'ða-mmi/ddi-llu '(je) t'ai dit de donner-me/lui-le,
 ... *de le lui donner, ...de me le donner*'

Sartè

- a. 'camma-lu/-la/-li 'appelle-le/ la/ les'
 pòrta-li a yar'reya 'porte-lui la chaise'
 da-lli ssa kar'reya 'donne-lui la chaise'
 'da-mmi kwistu 'donne-moi ceci'
 b. 'da-mmi/ddi-lu/-la/-li 'donne-me/lui le/la/les', *donne-moi-le/la/les*
 'pòrta-mi/ddi-lu/la/li 'porte-me/lui le/la/les' *porte-moi-le..., porte-le...-lui*
 b'. 'da-mmi/ddi-nni ðui 'donne-me/lui-en deux', *donne m'/lui en deux*
 d. 't ađu rittu ri cam'ma-llu '(je) t'ai dit de appeler-le, ... *de l'appeler*
 't ađu rittu ri 'ða-ddi-lu '(je) t'ai dit de donner-lui-le, ...*de le lui donner*'

Munacia d'Auddè

- a. 'camma-lu/-la/-li 'appelle-le/ la/ les'
 da-mmi/lli kwistu 'donne-moi/lui ceci'
 pòrta-li a vit'tura 'porte-lui la voiture'
 b. 'da-mmi/dđi-llu/-lla/-lli 'donne-me/lui-le/la/les', *donne-moi-le/la/les*
 'da-lu/la/li-dđi 'donne-le/la/les-lui'
 'pòrta-u/i-dđi 'porte-le/les-lui'
 b'. 'da-mmi/li-nni ðui 'donne-me/lui-en deux' *donne m'/lui en deux*
 d. t ađu ðittu ði cam'ma-llu '(je) t'ai dit de appeler-le, ... *de l'appeler*
 ... ði 'ða-dđi-lu/'da-lu-dđi 'de donner-lui-le/donner-le-lui, *de le lui donner*'

Olivetta S. Michele

a.	tʃama- ¹ ru/ ¹ ra/ ¹ ri/ ¹ re	‘appelle-le/la/les’
	tʃama- ¹ me	‘appelle-moi’
	duna- ¹ ru/ ¹ ri/ ¹ re a ¹ e:	‘donne-le/la/les à lui’
	duna- ¹ ri a ¹ ko	‘donne-lui ceci’
b.	duna-u/a/i/e- ¹ me	‘donne-le/la/le-moi’
	duna-y/a/i- ¹ ji	‘donne-le/la/les-lui’
	duna-i- ¹ ri/ ¹ re/ ¹ ra/ ¹ ru	‘donne-lui-les/la/lu’
b’.	¹ da-me-ne dui	‘donne-m’en deux’
d.	t ai ditʃ d u tʃa ¹ ma:/ d y i du ¹ na:	‘(je) t’ai dit de le appeler/ de le lui donner’

Du point de vue des formes lexicales, il faut noter que l’ordre *Dat/P > Acc* en (3) sélectionne une forme accusative dotée de *l-* initial. L’alternance entre proclise et enclise comporte ainsi des différences morphologiques dans la lexicalisation des clitiques. En particulier, dans les variétés corses, les formes vocaliques en proclise, du type *a/u/i*, alternent en enclise avec des formes qui incluent une base lexicale *l-*, comme *lu/la/li*. Nous pouvons, au moins hypothétiquement, associer cet élément morphologique au trait ‘défini’, réalisé par l’article. Quant au clitique datif, nous voyons en (1) et en (3) qu’il a deux variantes. La forme incluant la base *l-* dans les contextes proclitiques ou enclitiques est réalisée quand elle est seule; dans les séquences avec le clitique accusatif, le datif est externalisé par la base *dq-/dd-* (cf. Dalbera-Stefanaggi 2001). La présence d’une base lexicale associée à l’interprétation définie dans les contextes d’enclise caractérise aussi les variétés liguriennes. À Olivetta, la position enclitique finale requiert la base lexicale *r-*, comme en (3a-b), alors que, dans les autres cas, la forme vocalique simple est insérée. Quant aux contextes infinitifs, les dialectes corses présentent l’enclise des éléments pronominaux avec le même ordre et les mêmes formes dotées de la base *l/d* sélectionnées par les contextes impératifs. Dans le système d’Olivetta, les contextes infinitifs présentent la position préverbale des clitiques, qui conservent les formes proclitiques de type vocalique.

Les données étudiées par Dalbera-Stefanaggi (2001) concernent le dialecte d’Auddè, qui, comme Munacia en (3), maintient l’ordre *Acc > Dat/P* avec l’impératif. Toutefois, en enclise, apparaissent des formes avec *l-* ou *dq-*. Dalbera-Stefanaggi (*op.cit.*) relie les formes datives avec *dqi* dans les séquences du type *u-dqi* à une extension de la structure métrique originaires du pronom *idqu* ‘lui’. En outre, elle explique les séquences comme *u-mmi* ‘le-moi’ comme dérivée par un effet analogique à partir de *u-dqi*. Nous pouvons penser que la structure métrique a eu une influence sur la réalisation de ces séquences, car, généralement, les mécanismes phonétiques concourent à externaliser les facteurs interprétatifs sous-jacents à l’organisation morphosyntaxique. Cela dit, nous cherchons une interprétation homogène des données concernant les séquences de clitiques, dans des contextes et des variétés différentes et cela semble difficile à obtenir en faisant uniquement appel à des contraintes métriques.

L'ordre *Dat/P>Acc* est attesté dans certains des dialectes corses étudiés, même en contexte négatif, où la séquence de clitiques suit le clitique négatif *un* (Zonza). D'autres dialectes présentent l'ordre *Dat/P>Acc* en alternance avec l'ordre *Acc>Dat/P*, comme à Quenza, S. Niculau. À Munacia, l'ordre est *Acc>Dat/P*, mais la morphologie *l-* est sélectionnée. À Macà, la morphologie des clitiques et leur ordre relatif correspondent à ceux des contextes déclaratifs non négatifs. La variété de Sartè a tant l'ordre *Acc>Dat/P* que l'ordre *Dat/P>Acc* sans la morphologie en *l-*; dans ce deuxième contexte, la négation est répétée dans la position intermédiaire entre le clitique datif et celui de l'accusatif. Les exemples présentés en (4a) et (4b) montrent des phrases avec une forme verbale fléchie; en particulier, (4a) présente la position du clitique simple et (4b) les séquences de clitiques. (4c) présente des exemples avec le partitif.

(4) *S. Niculau*

- | | | |
|----|----------------------------|--|
| a. | un lu/ la/ li/ le weggu | '(je) ne le/la/les vois pas' |
| | un li anu mikka zolli | '(ils) ne lui donnent pas d'argent' |
| b. | un lu mi ai mikka | '(tu) ne le me donne pas' |
| | un ti lu 'portanu mikka | '(ils) ne te le portent pas' |
| | un la/ lu/ li li anu mikka | '(ils) ne le/ la/ les lui donnent pas' |

Zonza

- | | | |
|----|----------------------------------|---|
| a. | un lu/la/li 'cammani mikka | '(ils) ne le/la/les appellent pas' |
| | un li δani nuḍa | '(ils) ne lui donnent rien' |
| b. | um mi/ ḍi llu/ la/ li δani mikka | '(ils) ne me/lui le/la/les donnent pas' |
| c. | um mi/ḍi nni 'δani mikka | '(ils) ne me/lui en donnent pas' |

Quenza

- | | | |
|----|------------------------|----------------------------------|
| a. | un lu/ la/ li 'cammani | '(ils) ne le/ la/ les appellent' |
| b. | un la ḍ ani mikka data | '(ils) ne la lui ont pas donnée' |
| | un ḍi l ani δatta | '(ils) ne lui la ont pas donnée' |

Sartè

- | | | |
|----|----------------------------|--|
| a. | unn u/ a/ i 'cammani | '(ils) ne le/ la /les appellent pas' |
| | unn i rani nudda | '(ils) ne lui donnent rien' |
| b. | unn a/u mmi rani mikka | '(ils) ne la/le me donnent pas' |
| | unn i dḍi rani mikka | '(ils) ne les lui donnent pas' |
| | um mi nn u/a/i rani mikka | '(ils) ne me (ne) le/la/les donnent pas' |
| | un di nn u rani mikka | '(ils) ne lui (ne) le donnent pas', <i>ils ne le lui donnent pas</i> |
| c. | unn u mmi pur'ta mmikka | 'ne le me porte pas', <i>il ne me le porte pas</i> |
| | un di nn u/a pur'ta mmikka | 'ne lui (ne) le/ la porte pas' |
| | um mi nn u/i pur'ta mmikka | 'ne me (ne) le porte pas' |

Macà

- | | | |
|----|----------------------------|--------------------------------------|
| a. | unn u/ a/ i 'cammani | '(ils) ne le/ la/ les appellent pas' |
| | un li δoggu nudda | '(je) ne lui donne rien' |
| b. | unn i tti/ ḍḍi δoggu mikka | '(je) ne les te/ lui donne pas' |
| c. | un ti nni δāni mikka | '(je) ne t'en donne pas' |
| | un di nni δāni mikka | '(je) ne lui en donne pas' |

Munacia d'Auddè

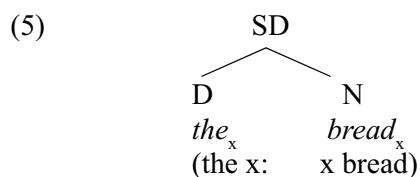
- a. un lu/la/li cammani mikka '(ils) ne le/la/les appellent pas'
 n li pørtu nuða '(je) ne lui porte rien'
 b. un lu/la/li mmi/ dđi đani mikka '(ils) ne le/la/les me/lui donnent pas'
 c. un mi/ li nni đani mikka '(ils) ne me/ lui en donnent pas'

Pour résumer, en ce qui concerne l'ordre en position enclitique on trouve deux possibilités: l'ordre proclitique *Acc>Dat/P* est conservé, au moins comme alternative, où la position enclitique implique l'ordre *Dat/P>Acc*, comme dans la plupart des variétés et des contextes examinés.

2. La flexion et le clitique. La lexicalisation des arguments.

Les données présentées dans le paragraphe précédent posent des questions intéressantes concernant les différents ordres selon les contextes déclaratifs et les contextes modaux (impératifs, infinitifs et négatifs) d'une part, et, d'autre part, l'alternance entre les formes clitiques vocaliques simples et les formes dotées d'une base *l-*. Un point préliminaire concerne le statut des clitiques. Dans ce but, nous reprenons le modèle de l'accord et du cas proposé et élaboré dans notre travail sur ces thèmes à partir de Manzini et Savoia (2005)⁴; cf. Manzini et Savoia 2007, 2011a). En particulier, nous posons que la flexion d'accord qui caractérise les variétés romanes ainsi que beaucoup d'autres langues, peut être analysée comme l'externalisation des propriétés référentielles qui concourent à fixer la dénotation de l'élément nominal.

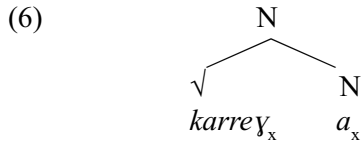
Cette idée tient compte en particulier de l'analyse de la structure du NP proposée par Higginbotham (1985) qui analyse les bases nominales comme des prédicats sélectionnant un argument. Dans une langue comme l'anglais, c'est le déterminant qui introduit le matériel référentiel qui le sature, comme en (5).



Dans cette perspective, une forme lexicale comme *karreya* 'chaise' (Sartè) peut être analysée en deux composants, dont la base lexicale *karrey-* correspond au prédicat attribué à l'argument spécifié par le morphème de classe nominale

⁴ Cf. Manzini et Savoia (2007) et (2011a).

-a, comme en (6). La base prédicative est étiquetée par $\sqrt{\quad}$ (racine) comme dans le modèle de la Morphologie Distribuée (Halle et Marantz 1994).



Manzini et Savoia (2005, 2007) proposent que dans les variétés romanes, la morphologie de classe nominale (et de nombre), satisfait le rôle thématique au niveau du NP, même si la clôture par un opérateur D/Q (normalement l'article) reste nécessaire selon l'analyse originelle de Higginbotham (*op.cit.*). L'idée que la classe nominale n'est pas seulement un dispositif morpho-phonologique, mais plutôt un composant crucial de l'interprétation du NP, est développée avec une forme différente chez Fabregas (2012), qui propose que la flexion de classe nominale soit un élément 'type-shifting' qui crée des arguments à partir de prédicats.

Dans les dialectes corses, la flexion nominale d'accord inclut la spécification de classe nominale (le genre), -u, -a, et la spécification de propriétés de quantification (pluriel), -i (dans certains dialectes -i, -e). Si l'on considère par exemple le système de Zonza en (7), on voit que -u a une distribution limitée à la classe du masculin singulier, alors que les autres terminaisons sont associées à plusieurs interprétations. En particulier, -a marque le féminin singulier (classe 1) ainsi que le pluriel de masse; -i marque aussi le singulier des bases comme *dent-* et *notf-* (classe 3). Naturellement, une distribution syncrétique de ce type peut être traitée en distinguant deux morphèmes -a, féminin et masculin pluriel, et trois morphèmes -i, pluriel, masculin et féminin singulier. L'autre possibilité, que nous adoptons, est que les propriétés référentielles associées aux morphèmes -a, -i sont capables de lexicaliser les différentes interprétations. Plus précisément, nous posons que le pluriel de masse est traité comme une classe nominale (plutôt que comme un type de quantification), et que -i, associé aux propriétés quantificatives Q du pluriel, est capable de fixer la référence à des sous-ensembles spécialisés des bases.

(7) m.	tsi'ted-u _{Cl2}	garçon	tsi'ted-i _Q	garçons Zonza
	occ-u _{Cl2}	œil	occ-a _{Cl1}	yeux
	dent-i _Q	dent	dent-i _Q	dents
f.	rot-a _{Cl1}	roue	rot-i _Q	roues
	notf-i _Q	noix	notf-i _Q	noix (pl.)

Ces mêmes morphèmes flexionnels dans le système des pronoms clitiques sont associés à des propriétés de cas, au moins dans le sens que leur distribution est limitée à un sous-ensemble de contextes syntaxiques où les noms sont admis. En effet, ces éléments lexicalisent l'argument interne des transitifs (accusatif), le

deuxième argument des di-transitifs (datif), et le complément du nom (partitif/génitif). Comme on le voit, dans le système pronominal *-i* lexicalise aussi l'oblique. Spécifiquement nous trouvons une distribution du type schématisé en (8)-(9), où les formes proclitiques spécialisées de l'accusatif correspondent au seul morphème de classe ou de nombre, alors que les formes enclitiques, obliques et de Personne incluent aussi une base lexicale. Quant aux bases lexicales, nous pouvons assigner à *m-*, *t-*, *v-*, *tf-* en (9) les propriétés de 1^e et 2^e personnes respectivement, à *l-/dq-* en (8) la spécification définie et à *n-* en (8) également une spécification oblique spécialisée pour les contextes génitifs ou partitifs.

(8)	<i>Clitiques objets de 3^e personne</i>	(Zonza)
Accusatif	<i>proclitiques:</i> u, a, i	<i>enclitiques:</i> dd-u/ dd-a/ dd-i
Datif	l-i (<i>isolé</i>), dq-i (<i>combiné</i>)	
Partitif/Génitif	n-i	
(9)	<i>Clitiques objets de 1^e / 2^e personne</i>	(Zonza)
	m-i / t-i / tf-i / v-i	

Puisqu'il semble que les clitiques objets ont une distribution qui puisse se ramener à la notion de cas, nous pourrions déduire que les exposants *-u*, *-a*, *-i* impliquent des propriétés abstraites de cas. D'autre part, si l'on considère l'approche du cas par Chomsky (2001), on observe qu'il traite le cas comme une propriété secondaire relativement aux autres propriétés nominales, qui se dissout au fond dans les traits syntaxiques d'accord. Dans cette perspective, il n'est pas évident que l'on doive supposer l'existence de propriétés abstraites de cas qui sont contrôlées par un mécanisme parasite chaque fois que les traits d'accord sont contrôlés à leur tour. Une manière beaucoup plus directe de procéder attribue aux propriétés de nombre et de classe nominale la capacité de lexicaliser la référence argumentale sans avoir besoin de recourir aux spécifications de cas.

Examinons plus en détail l'hypothèse où le contenu syntaxique et sémantique est attribué directement aux éléments morphologiques. Cela implique une correspondance directe entre le son et le signifié (Jackendoff 2002), sans avoir recours à un composant morphologique intermédiaire entre la syntaxe/sémantique et les exposants qui l'externalisent. Les éléments lexicaux (noms, pronoms, déterminants et quantificateurs) sont associés dans le lexique aux propriétés référentielles qui les caractérisent indépendamment de leur position d'insertion. Parmi les propriétés pertinentes pour le cas, l'on peut inclure au moins N (classe nominale), Q (quantification), D (référence définie). Les flexions de type Q introduisent la pluralité (Nombre), les flexions N peuvent permettre de satisfaire les contextes des compléments directs (accusatif) et les contextes EPP (nominatif). Dans des variétés comme celles de la Corse, dépourvues de cas dans le système nominal, les propriétés de classe nominale et de pluriel suffisent aussi à lexicaliser les contextes syntaxiques obliques pour les noms.

Parmi les clitiques, le datif et le génitif de 3^e personne sélectionnent la même

morphologie *-i* qui introduit le pluriel dans l'accusatif (cf. en particulier le statut syncrétique de *qd-i*). De plus, cette flexion *-i* est associée aussi aux clitiques de personne en (9), indépendamment des contextes, accusatifs ou datifs, où ils apparaissent. Nous suggérons que les références de personne sont toujours introduites comme datifs. Ainsi, cette situation configure un phénomène de DOM (*Differential Object Marking*)⁵ qui oppose les formes de 1^e / 2^e personnes aux noms et aux pronoms de 3^e personne, et par lequel les objets de 1^e / 2^e personnes sont introduits comme datifs. Tout cela rend nécessaire une caractérisation plus approfondie de la valeur interprétative de la flexion *-i*, qui marque l'accusatif pluriel, le datif et le génitif de 3^e personne et les formes objectives de 1^e / 2^e personnes.

Notons que le syncrétisme sur la flexion *-i* continue le correspondant syncrétisme introduit par la flexion latine *-i* (Manzini et Savoia 2011a) qui marque le datif, le génitif singulier et le nominatif pluriel. Le syncrétisme basé sur l'association de *-i* au datif, au génitif et au pluriel est attesté dans beaucoup des systèmes pronominaux romans. Il concerne, par exemple, le système des clitiques de l'italien standard (où *-i* est la flexion du datif *gl-i*, des pronoms de personnes *m-i*, *t-i*, etc. et de l'accusatif pluriel *l-i*) et en général des systèmes clitiques, objet et sujet, des dialectes italiens. De plus, *-i* est employé pour la flexion des formes sujet tonique de 3^e personne singulier *lu-i*, *le-i*, *egl-i* de l'italien, et *lu-i* du français. Ainsi, les dialectes corses que nous avons envisagés appliquent régulièrement ce syncrétisme, d'une façon analogue aux dialectes italiens.

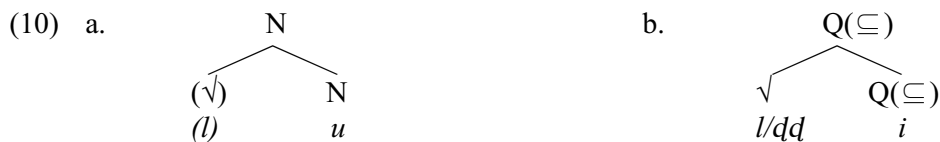
La distribution de la morphologie *-i* pose la question du syncrétisme entre le pluriel, le datif/ génitif et l'objectif de personne. Manzini et Savoia (2011a) expliquent ce point avec l'idée que le même opérateur est associé aux contextes syntaxiques pertinents. Plus précisément, ils partent de la thèse que tous les types de possessions, y compris la possession inaliénable et les états psychologiques, se basent sur une relation élémentaire d'inclusion (partie-tout) dans le sens où l'entendent Belvin et Den Dikken (1997: 170), pour lesquels:

“entities have various zones associated with them, such that an object or eventuality may be included in a zone associated with an entity without being physically contained in that entity... The type of zones which may be associated with an entity will vary with the entity”.

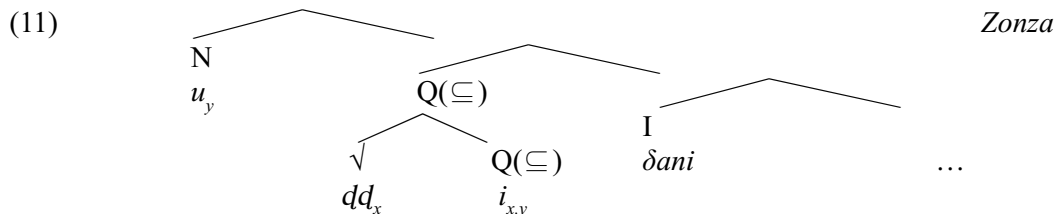
⁵ L'existence d'une façon différente de lexicaliser les arguments internes des verbes transitifs sur la base de leurs propriétés référentielles (DOM), c'est-à-dire +/-participatif, +/-animé et +/-défini, est attestée dans beaucoup de langues, comme, par exemple, dans le groupe des variétés indo-aryennes (Aissen 2003). Parmi les variétés romanes, un phénomène typique de DOM se manifeste dans l'accusatif prépositionnel de l'espagnol, des dialectes de l'Italie du sud et du corse, ainsi que dans le syncrétisme entre l'accusatif et le datif qui caractérise les clitiques objets de 1^e / 2^e personnes, considérés ici.

Ils notent cette relation comme (\subseteq) et plus spécifiquement comme $Q(\subseteq)$ quand elle est lexicalisée par une catégorie fonctionnelle du nom. Étant donné la proximité conceptuelle entre la notion de possesseur et de datif, bien connue dans la littérature typologique, on s'attend à ce que $-i$, autant que $Q(\subseteq)$, lexicalise le génitif/partitif et le datif.

Donc, la possession est une inclusion 'zonale' et l'on peut conclure que l'élément $Q(\subseteq)$ du datif/ génitif dénote une relation d'inclusion entre l'argument auquel il est joint et quelque autre argument. Du point de vue de l'organisation de la phrase, on peut traiter les clitiques comme l'externalisation dans le domaine de la flexion de phrase des spécifications du même type de celles qui sont réalisées par la flexion à l'intérieur du nom en (6). Ainsi, l'accusatif correspond à une position de type N, alors que l'oblique a une position de type $Q(\subseteq)$. Compte tenu de la discussion qui précède, la structure des clitiques objets en (8) peut être illustrée en (10a) pour l'accusatif $qd-u$ et en (10b) pour le datif $l-i/qd-i$.



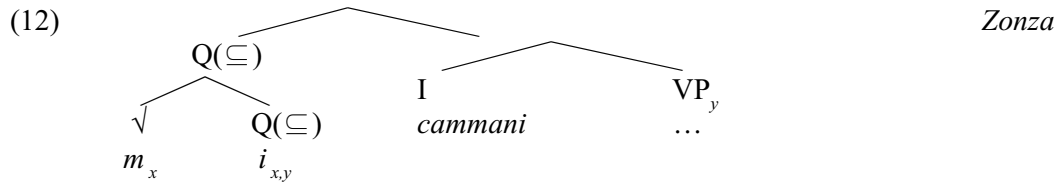
Considérons une séquence *clitique accusatif - clitique datif*, exemplifiée en (1) pour les contextes déclaratifs. Dans la représentation en (11), l'argument interne est réalisé par le clitique accusatif u , alors que l'objet indirect sélectionné par les verbes est lexicalisé par le clitique datif $qd-i$. En (11) le datif $qd-i$ est interprété comme l'ensemble (approximativement le possesseur) qui inclut l'objet introduit par u . Plus spécifiquement cette interprétation émerge quand le quantificateur prend la portée sur la phrase et définit une relation entre l'argument datif et l'argument interne du prédicat. En ce sens, l'on peut parler de portée sur la phrase ou plutôt de portée sur le SV, de l'opérateur quantificatif. Le partitif/génitif $n-i$ est obtenu si l'opérateur quantificatif prend dans sa portée le NP enchâssé sous un nom.



Quand $-i$ est associé à l'interprétation du pluriel, notre hypothèse générale prédit que la même catégorie $Q(\subseteq)$ est impliquée et que donc la structure de qdi pluriel ne diffère en aucun cas de celle en (10b). Nous proposons, en effet, que la seule chose qui varie, c'est l'interprétation. Dans la lecture plurielle, $Q(\subseteq)$ prend le nom dans sa portée. Plus concrètement, dans un exemple comme *rot-i* 'roues', il assigne la lecture plurielle au nom en isolant un sous-ensemble à l'intérieur de

l'ensemble de toutes les choses auxquelles peut être attribué le prédicat 'roue'. Donc nous pourrions parler d'une portée $Q(\subseteq)$ sur le mot.

Ce modèle nous permet également un traitement du phénomène de DOM que nous avons observé au-dessus, où les clitiques de 1^e/2^e personnes réalisent l'argument interne d'une action transitive au moyen de la même forme oblique *-i* que pour le datif.⁶ En effet, nous pouvons analyser le DOM comme le résultat du fait que les participants du discours sont lexicalisés seulement comme agents (nominatif) ou comme possesseurs/locatifs (morphologie oblique). Cette organisation vaut pour les contextes di-transitifs du type de (11) (où *mi/ti* peuvent se substituer à *dqi*), ainsi que pour les contextes transitifs, comme en (12). Dans ces derniers, le référent de 1^e/2^e personnes est traité comme incluant l'événement contenu dans le VP, cf. la paraphrase de l'anglais 'they call me' comme 'they give me a call' etc.



Le résultat est que le DOM sépare systématiquement la référence de 1^e/2^e personnes des autres arguments dans le domaine flexionnel de la phrase. Notre idée est que ces différences de nature morphologique ne sont pas des étiquettes superficielles, mais qu'elles correspondent à des types différents de structures syntaxiques. D'un point de vue descriptif, les effets de DOM peuvent être reliés à une hiérarchie référentielle comme celle définie, par exemple, par Nichols (2001): 1^e personne > 2^e personne > 3^e personne animée > 3^e personne inanimée. Il y a beaucoup de langues où l'Objet ne peut pas avoir un rang plus élevé dans la hiérarchie que le Sujet. Les données relatives à l'externalisation de la 1^e/2^e personne comme datif/oblique peuvent être rapportées à l'hypothèse que le datif est une stratégie qui évite une configuration où un objet de 1^e/2^e personnes se combine avec un sujet de 3^e personne ou de rang égal (Nichols 2001 sur le Kashmiri).

Du point de vue de la conceptualisation de l'espace universel de primitifs sémantiques d'interface, le phénomène de DOM manifeste deux interprétations différentes des éléments pronominaux. Les éléments de 1^e/2^e personnes sont interprétés comme participants à l'univers du discours, donc indépendamment de

⁶ La littérature concernant les clitiques objet a noté le syncrétisme dans les formes de personne, et la nécessité d'indiquer les personnes du dialogue. Ainsi, Olivieri (1994) rend compte de ces conditions distributionnelles dans les clitiques du français en proposant qu'ils soient sous-spécifiés pour le cas.

l'événement lexicalisé par le verbe. Les éléments de 3^e personne, en revanche, sont interprétés en rapport avec la structure événementielle du verbe. Comme nous le verrons, cette différence est impliquée aussi dans les mécanismes qui déterminent l'ordre des clitiques en enclise.

3. Les types et la distribution des clitiques.

Considérons à présent les alternances dans la forme du clitique en proclise/enclise et la question de l'ordre interne des séquences de clitiques. Il semble qu'il y ait quelque interaction entre ces deux aspects, étant donné que, soit la structure morphologique, soit l'ordre des clitiques dépendent de la modalité de la phrase. En d'autres termes, il semble que la structure lexicale du clitique soit sensible à la représentation de l'événement introduit par le verbe. Les formes accusatives dotées de base lexicale *l/dq-* sont sélectionnées en combinaison avec l'impératif ou l'infinitif, alors que les formes accusatives qui coïncident avec la morphologie flexionnelle simple sont sélectionnées en combinaison avec les verbes conjugués, c'est-à-dire dotés de flexion de personne. Donc, la propriété immédiatement pertinente est la capacité du verbe à externaliser les coordonnées référentielles concernant les participants à l'action, et la présentation de l'événement en termes de conditions de vérité (modalité). En particulier, les formes impératives introduisent un événement non susceptible d'être pensé comme vrai ou faux; en ce sens elles excluent une interprétation exhaustive des arguments par rapport à l'événement dénoté par le verbe. Cela vaut aussi pour l'infinitif. Nous savons que cette forme est dépourvue de valeur dénotative, c'est-à-dire qu'elle ne concerne aucun événement identifiable comme réel. Cette caractérisation rend compte de l'identité de comportement entre l'impératif et l'infinitif.

Dans les contextes impératifs et infinitifs, les clitiques de 1^e et 2^e personnes sont, de toutes façons, interprétés indépendamment, comme participants à l'univers du discours et leur forme ne change pas par rapport aux contextes où le verbe est fléchi selon le temps. Les clitiques de 3^e personne au contraire introduisent une alternance spécialisée, qui implique un contenu plus riche au moyen de la base lexicale *l/dq-* associée à des propriétés référentielles définies. En bref, le système de flexion réduit de l'impératif et de l'infinitif, lié à une interprétation modale, provoque l'insertion de formes pronominales *l-* qui explicitent une référence de type défini.

Le contraste entre les formes fléchies du verbe, en particulier l'indicatif, et les formes modales peut être rapporté à la distinction fondamentale entre les spécifications définies et non définies de l'événement. Les formes (dé)finies dénotent un événement individuel dont la position dans l'axe temporel est établie d'une façon univoque par le temps du verbe. En revanche, les formes indéfinies introduisent

une quantification sur les univers de références. Dans ce cas, la quantification sur les univers possibles inclut la lecture contrefactuelle et les lectures intensionnelles de l'impératif et de l'infinitif. Nous avons vu en (4) que les formes de 3^e personne avec la base *l-* sont sélectionnées même dans le contexte adjacent à la négation, au moins en un sous-ensemble des variétés examinées. Nous devons en conclure que la négation introduit à son tour un domaine modal de l'irréalité, c'est-à-dire impliquant une quantification sur les univers de références.

Dans les variétés corses, il y a donc deux systèmes clitiques, l'un pour la modalité du réel, dans les formes verbales qui dénotent un événement individuel, et l'autre lié aux formes verbales interprétables comme irréelles. Dans les premiers contextes, on trouve des clitiques de 3^e personne coïncidant avec la simple flexion d'accord; dans les autres contextes, les clitiques de 3^e personne introduisent en plus une morphologie intrinsèquement définie. On peut noter à nouveau que le phénomène attesté par les variétés corses est en effet répandu parmi les variétés romanes. Ainsi, nous l'avons documenté en (3) pour le parler d'Olivetta, où se trouvent en contraste la série proclitique *u/ a/i/e* et la série enclitique *ru/ra/ri/re* qui s'emploient avec les formes impératives.

Dans beaucoup de variétés d'Italie du sud, existe une alternance entre des formes simples coïncidant avec la flexion de la classe nominale, et des formes dotées de base lexicale *l-* dans les contextes impératifs/infinitifs et éventuellement négatifs. Les données de Manzini et Savoia (2005) montrent que la sélection clitiques objets avec *l-* après la négation, présuppose leur sélection dans les impératifs. En d'autres termes, il y a des dialectes qui ont les formes avec *-l* pour les impératifs alors qu'ils ne les ont pas après la négation; le contraire n'est pas attesté par nos données. Dans certains dialectes, les clitiques objet inclusifs de base *l-* sont associés aux deux contextes, c'est-à-dire à l'impératif, et aux contextes suivant la négation, exactement comme dans les variétés corses en (1)-(3), comme cela est illustré en (13) (Manzini et Savoia 2005). (13a) illustre les alternances vocaliques en position proclitique précédant une forme indicative; (13b) illustre les alternances inclusives de *l-* adjacentes à la négation clitique, et (13c) reporte ces mêmes formes en position enclitique à l'impératif (et à l'infinitif à Modica). Il faut rappeler que dans ces dialectes, l'ordre des clitiques est toujours *Dat/P > Acc*, en position enclitique ainsi qu'en position proclitique, comme en (13d). Autrement dit, l'alternance entre clitiques vocaliques et formes *l-* ne dépend pas de l'ordre des clitiques dans la langue ou de leur alternance.

(13) *Terranova Pollino* (Lucanie)

- | | | |
|----|-------------------------|---|
| a. | a/ i ɣra:pə/ u ɣrəpə | '(je) la/les/le ouvre' |
| b. | ə llu vi:ɣə | '(je) ne le vois pas' |
| c. | ca'ma-llə | 'appelle-le/ la/ les' |
| d. | jillə m/ t/ n u 'ðonaðə | 'lui me/te/lui le donne' |
| | dəna-'m/-nn-illə | 'donne-me/lui-le', <i>donne-le-moi/donne-le-lui</i> |

<i>Oriolo</i> (Calabre)	
a. u/ a/ i 'βiðəɳə	'(ils) le/ la/ les voient'
b. nə llu/ lla/ lli 'βiðəɳə	'(ils) ne le/ la/ les voient'
c. ca'ma-llə	'appelle-le/la/les'
d. m/ t u/ a/ i ðəɳə	'(ils) me/te le/la/les donnent'
n u/ a/ i ðəɳə	'(ils) lui le/la/les donnent'
daimê-n'nu-llə	'donnons-lui-le'
 <i>Modica</i> (Sicile)	
a. u/ a/ i 'ʃamɔɳɔ	'(ils) le/ la/ les appellent'
b. nu llɔ/ lla/ lli 'ʃamɔɳɔ	'(ils) ne le/la/les appellent'
c. 'ʃam-a-la/ 'ʃam-ɔlɔ/ 'ʃam-i-li	'appelle-la/le/les'
ti rissi i ʃa'ma-llɔ	'je te dis de appeler-le, ... <i>de l'appeler</i> '
d. iɖɖu m/ t/ n ɔ/ a/ i runa	'(il) me/te/lui le/la/les donne'
ra-m'mi/-t'tfɪ-llɔ/-lla/-lli	'donne-me/lui-le/la/les', <i>donne-le/la/les-moi/lui</i>

Les données en (13) prouvent que la sélection d'un lexique spécialisé doté d'un contenu plus riche correspondant avec certains signifiés modaux est un phénomène largement répandu dans les systèmes romans. Les contraintes qui fixent le contraste entre les deux types de clitiques sont les mêmes dans les diverses grammaires examinées. En bref, les alternantes *u*, *a*, *i* de 3^e personne apparaissent en position proclitique devant la forme fléchie du verbe, alors que les alternantes du type *lu*, *la*, *li*, sont insérées comme enclitiques sur l'impératif ou l'infinitif (ou la négation). À la différence des accusatifs, le datif inclut dans tous les contextes la base *l-*, ou, en combinaison avec un autre clitique, la base *ɖɖ-*. En d'autres termes, il prévoit toujours une référence définie.

En effet, nous pouvons nous attendre à ce que cette analyse soit confirmée aussi dans le cas d'autres contextes de modalité. À ce propos, Manzini et Savoia (2005) observent des phénomènes distributionnels analogues dans la réalisation des clitiques sujets dans les variétés de l'Italie du Nord (Manzini et Savoia 2005, Poletto 1993). Nombre d'entre elles sont caractérisées par une construction interrogative qui requiert l'inversion entre la forme verbale et le sujet clitique. Cependant, les systèmes enclitiques définissent des paradigmes généralement dotés de formes spécialisées et plus complètes que les paradigmes proclitiques. En particulier, les enclitiques de 3^e personne peuvent inclure la base lexicale *l-*, à la différence des proclitiques.

Notre modèle nous permet de rendre compte de ce type de distribution, si nous supposons que dans les contextes déclaratifs la référence définie est introduite par le verbe lexicalisé en I, de sorte que le clitique sujet exprime seulement les propriétés de classe nominale ou de nombre. Au contraire, la présence de formes enclitiques avec *l-/l-* correspond au fait que le verbe en position modale ne lexicalise pas les propriétés définies associées à la référence d'un événement individuel. Les données (14), relatives aux variétés piémontaises de Viguzzolo et de

Castellinaldo illustrent la distribution complémentaire entre les réalisations proclitiques et celles enclitiques.

(14)	<i>Viguzzolo</i>			
	a drø:m	'(je) dors', etc.	a 'drøm-ən?	'CIS dors-CIS?', etc.
	ta drømi		a 'drøm-ət?	
	u/a drømæ		u 'drømæ-l? / a drøm-la?	
	a 'drømum		a dru'mum-ən?	
	a dru'mi		a dru'mi:-v?	
	a 'drømən		a 'drømən?	
	<i>Castellinaldo</i>			
	(e) dør̄m	'(je) dors', etc.	'dør̄m-ni?	'dors-CIS?', etc.
	d dør̄mi		'dø(r)m-ti?	
	u/a dør̄m		u 'dør̄m-lu? / a 'dør̄m-lA?	
	(e) dur'mimA		dur'mim-ni?	
	(e) dør̄mi		dur'mi-vi?	
	i dør̄mu		i 'dør̄m-ni?	

Dans les variétés de Viguzzolo et Castellinaldo, on trouve le même contraste observé dans les clitiques objet; les formes proclitiques coïncident avec la seule flexion de classe nominale ou de nombre, alors que les formes enclitiques incluent la base lexicale *l-*. De plus, dans les dialectes piémontais, les contextes interrogatifs induisent le redoublement du clitique sujet, et la forme enclitique se combine avec une réalisation proclitique. Cette copie a la même forme que la proclitique déclaratif normal.

3.1. L'ordre des clitiques

L'ordre interne à la séquence de clitiques et en particulier l'inversion de l'ordre des clitiques en enclise a suscité l'intérêt des générativistes. Depuis Terzi (1999), on a cherché à ramener ces phénomènes au LCA (*Axiome de Correspondance Linéaire*) de Kayne (1994). Un essai récent de ce type, concentré spécifiquement sur les langues romanes, a été produit par Pescarini (à paraître). Le LCA prédit qu'il est possible d'adjoindre un élément simple à un autre – mais pas de joindre deux éléments dont l'un a une structure interne complexe. Pescarini (*op. cit.*) propose que l'ordre *Acc > Dat/P* (comme dans les dialectes corses ou l'italien médiéval) corresponde à l'ordre basique des arguments dans le VP, et soit dérivé quand les clitiques forment une séquence de têtes indépendantes. Par contre, l'ordre *Dat/P > Acc* (comme en italien moderne) est dérivé quand le clitique *Dat/P* est incorporé au clitique *Acc*, en formant une tête complexe par adjonction. Le deuxième ordre est possible seulement si les deux clitiques qui sont adjoints sont simples dans leur structure interne (voir le LCA). Ce qui vaut en proclise vaut en

enclise aussi. Donc, l'ordre enclitique $Acc > Dat/P$ (comme à Munacia) dépend du traitement des clitiques comme têtes autonomes. L'ordre inverse $Dat/P > Acc$ (comme dans les autres dialectes corses) dépend du fait que les deux clitiques sont adjoints l'un à l'autre, avant que la dérivation ne détermine leur position enclitique.

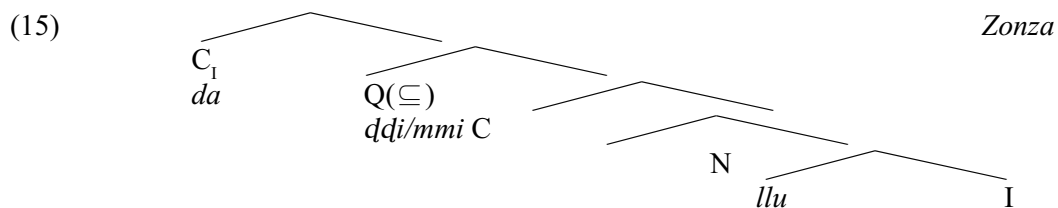
Supposons donc que l'ordre corse $Acc > Dat/P$ en proclise corresponde au fait que le clitique datif a une structure interne complexe, déterminant son traitement comme une tête autonome. En enclise, le clitique datif est également complexe et le clitique accusatif est plus complexe (présentant la morphologie *l-*); on ne voit pas comment l'ordre $Dat/P > Acc$ pourrait correspondre à l'adjonction d'un clitique à l'autre. Pescarini (*op. cit.*), en considérant la variabilité de l'ordre des clitiques en enclise en français moderne envisage une dérivation à partir de laquelle l'ordre $Dat/P > Acc$ pourrait être obtenu par l'adjonction du verbe au clitique Dat/P , qui se déplace devant Acc . Dans ce modèle, ce qui n'est pas clair, c'est pourquoi l'adjonction $Dat/P + Acc$ ne serait pas possible si Dat/P est complexe, alors que l'ordre enclitique souhaité $V + Dat/P$ pourrait être obtenu par l'adjonction du V à Dat/P . En effet, on sait que le verbe impératif est fléchi et a une structure interne complexe. De même, l'hypothèse basée sur le LCA requiert que dans des séquences comme l'italien *glielo* 'lui le', *gli* soit traité comme morphologiquement simple, une solution qui n'est pas compatible avec l'analyse morphologique de la section 2. Dans la Morphologie Distribuée (Halle et Marantz 1994), adoptée par Pescarini (à paraître), la syntaxe travaille sur des arbres abstraits et les terminaux lexicaux sont introduits seulement après la syntaxe (*Late Lexicalisation*). Pourtant, on serait tenté de dire que les structures syntaxiques abstraites sont plus simples que la morphologie qui les manifeste. Mais nous travaillons sur une version stricte de la projection de la syntaxe à partir des éléments lexicaux, qui rend cela impossible.

Commençons donc par considérer l'ordre des clitiques en proclise dans les déclaratives. Nous avons vu à la section 1 que l'ordre $Acc > Dat/P$ est limité maintenant à un sous-ensemble de parlars romans (y compris les dialectes corses), même s'il était plus répandu dans les attestations anciennes. Ainsi, la seule structure en (11) permet de prédire les deux ordres, $Acc > Dat/P$ et $Dat/P > Acc$. En d'autres termes, dans notre approche, les clitiques sont toujours des têtes indépendantes. Le premier ordre $Acc > Dat/P$ correspond à l'ordre des arguments nominaux *je donne un livre à Jean*. Le second reflète la position de portée du prédicat élémentaire $Q(\subseteq)$ sur l'accusatif.⁷ Rappelons que $Q(\subseteq)$ est une relation

⁷ Comme dans le Dative Shift anglais *I gave John the book* 'je donnai (à) Jean le livre', voir Manzini et Franco (2013).

entre le datif et l'accusatif – et que les clitiques P sont toujours rattachés à l'arbre de la phrase au moyen de $Q(\subseteq)$ (section 2). Les variétés romanes attestent des deux ordres, et il semble qu'il y ait eu une tendance à les inverser. Il y a donc un paramètre primitif et l'enfant qui apprend la langue doit aussi apprendre l'ordre basique des clitiques.

Avant de pouvoir discuter l'ordre des clitiques en enclise, il convient de rendre compte de l'enclise elle-même. Un traitement de l'enclise largement accepté se base sur l'idée que les formes déclaratives du verbe sont associées à une position basse dans la phrase, c'est-à-dire la position flexionnelle du verbe, comme en (11). Par contre, l'impératif et l'infinitif impliquent une position plus haute du verbe, position interne à l'un des domaines de la périphérie gauche de la phrase (Manzini et Savoia 2005, 2011b, Rizzi 1997, Halle et Marantz 1994, Rivero 1994). Sémantiquement, l'impératif introduit une quantification qui prend dans sa portée les univers possibles du discours. En effet, la lecture de l'impératif implique un des deux opérateurs fondamentaux de modalité, c'est-à-dire celui de nécessité (*fais-le* = 'tu dois le faire') et celui de possibilité (*fais-le, alors* = 'tu as ma permission de le faire')⁸. La position correspondante est indiquée en (15) par $C_{I(\text{realis})}$, en reprenant l'analyse proposée pour le phénomène de mésoclise dans l'impératif par Manzini et Savoia (2011b). Quand le verbe indique une quantification sur la situation/les mondes possibles en lexicalisant C_P , les dialectes requièrent la position haute pour les clitiques de 1^e/2^e personne ou le datif, comme en (15); au contraire les clitiques de 3^e personne (accusatifs) restent dans le domaine bas de la flexion dénotative du verbe (I). Les domaines C_1 et I sont séparés du domaine C, qui est la position associée à l'inversion du verbe fléchi (position V2), cf. (17).



Ainsi, l'infinitif correspond à une forme modalisée qui, à son tour, peut être associée à une position plus haute que celle de la flexion verbale, comme en (16). Nous caractérisons cette position modale comme C_1 à son tour, sur la base aussi de la position des clitiques.

⁸ Cela n'est pas nécessairement incompatible avec la conclusion de Floričić (2012, sous presse), selon qui la position de l'impératif est associée à une focalisation; nous savons que la focalisation correspond à l'activation d'une série d'alternatives.

(16) [_{Cl} *da* [_{Q(⊆)} *dđi/mmi* [C [_N *llu* [I *Zonza*

L'interrogative, comme dans les exemples en (17), est relative à l'événement introduit par le verbe comme le focus de la question. Nous pouvons attribuer à l'interrogation une place plus haute que I, mais différente de celle de l'impératif, c'est-à-dire ici C. En (17) l'étiquette D(éfini) marque la position plus haute du domaine d'accord du verbe, c'est-à-dire la position EPP du sujet, ici le clitique sujet.

(17) [C₁ [_D *u* [_C *dørm* [_D *lu* [I *Castellinaldo*

La dissociation entre les clitiques en (15)-(16) peut être ramenée au mécanisme interprétatif différent qui les caractérise. Les éléments de 1^e/2^e personnes sont ancrés dans l'univers du discours, indépendamment de l'événement dénoté par le verbe. La quantification introduite par le datif est définie à son tour indépendamment de la référence à l'événement. Les clitiques de 3^e personne impliquent une interprétation à l'intérieur de la structure de l'événement fixé par le verbe; ils externalisent pourtant ce lien en s'insérant dans le domaine I de la référence temporelle du verbe. Nous avons vu que leur forme est de toute façon plus complexe que dans la position proclitique. Cela correspond à une force référentielle plus grande, complémentaire de contextes où le verbe est dépourvu de propriétés dénotatives.

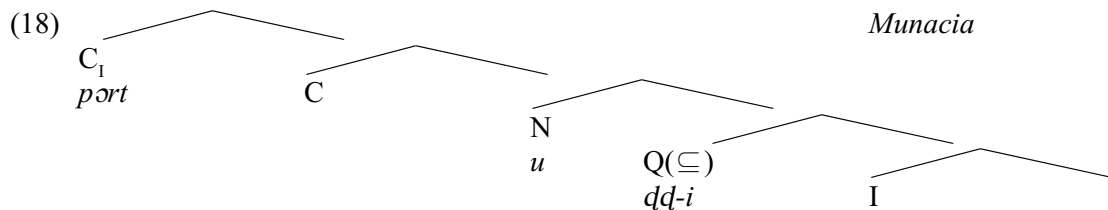
Il reste à comprendre pourquoi le clitique Dat/P, en raison de ses propriétés référentielles, se positionne dans le domaine C₁.⁹ Nous avons vu que les formes modales du verbe représentent des quantifications sur les situations/les mondes possibles; nous avons vu aussi que les clitiques P (auxquels les langues romanes assimilent tous les clitiques Q(⊆)), se caractérisent par leur ancrage dans l'univers du discours. Au moins pour l'impératif, la relation entre les deux ensembles conceptuels n'est pas difficile à envisager. Par exemple, Zanuttini (2008) propose que l'impératif soit la tête d'une projection JussiveP:

“[JussiveP] has an operator in its specifier that... takes as input a proposition, consisting of the predicate saturated by the subject, and yields as output a property. This property has a presupposition that its argument, corresponding to the subject, refers to the addressee(s)”.

⁹ L'idée que l'ordre des clitiques est sensible à leurs propriétés référentielles est naturellement discutée en littérature. Par exemple, Olivieri (1994) en considérant l'ordre *P > Acc* dans les déclaratives du français attribue aux clitiques de Personne un trait [+ind(ividualisé)] qui les sépare des clitique accusatifs, [-ind]. Une contrainte générale requiert que un élément [+ind], c'est-à-dire les clitique de Personne, précèdent un élément [-ind]. Cette contrainte ne vaut pas dans les contextes impératifs.

Autrement dit, l'impératif présuppose un opérateur modal qui relie la situation dénotée par la phrase dans sa portée à l'auditeur. En d'autres termes, la modalité comme quantification sur la situation/les mondes possibles et l'univers du discours se relie dans l'interprétation de l'impératif – et sont représentés tous les deux dans la position C_1 . C'est pour cela, et spécifiquement en raison de ces propriétés d'ancrage dans l'univers du discours, qu'en (15)-(16) les clitiques P/Dat trouvent leur place dans le domaine C_1 .

On a déjà observé que le verbe modal, et même l'insertion des clitiques accusatifs avec morphologie *l-* dans sa portée, n'est pas nécessairement associée à l'ordre $Dat/P > Acc$. Par exemple, Munacia en (3) montre que dans l'impératif avec une base monosyllabique, l'ordre $Acc > Dat/P$, comme en *da-lu/la/li-dqi* 'donne-le-lui' est admis; naturellement, l'on peut penser que la forme accusative dotée de la base *l-*, justement parce qu'elle est spécialisée pour les contextes modaux, peut s'insérer à son tour dans le domaine C, alors que les autres clitiques, datif et de personne, s'insèrent dans leurs positions usuelles à l'intérieur du domaine de la flexion verbale, où ils suivent le clitique accusatif. Enfin, dans le dialecte de Munacia l'ordre $Acc > Dat/P$ permet également l'insertion des clitiques vocaliques, comme en *pɔrt-u/i-dqi*. Nous concluons que la séquence de clitiques est insérée dans un domaine plus bas, comme en (18).



En bref, l'alternance enclise/proclise est reliée à la position du verbe. Au-delà, il y a un certain nombre de paramètres qui se croisent librement. En premier lieu, l'ordre des clitiques dans un domaine donné peut suivre l'ordre basique des arguments (19a) ou bien refléter des relations de 'portée' (19b). L'impératif (et en général les formes modales du verbe) complique la situation parce qu'il implique des domaines syntaxiques et interprétatifs adjonctifs. En particulier, les clitiques Dat/P peuvent être attirés dans le domaine immédiat de C_1 , en donnant lieu à l'ordre (20a). L'alternance entre (19a) et (20a) est celle qui est typique des dialectes corses. L'ordre (20b) n'est par contre pas possible – ce qui s'explique par le fait que l'alternance entre (19b) et (20b) n'est habituellement pas attestée (par exemple en italien).

- (19) Dans le même domaine
- | | | | | | |
|----|-------------------------|---------|---|-------|------------------------------------|
| a. | ordre des constituants: | Acc | - | Dat/P | (par ex. <i>Zonza</i> en proclise) |
| b. | ordre de portée | : Dat/P | - | Acc | (par ex. italien en proclise) |

- (20) Dans deux domaines
- | | | | | | | |
|----|---------------|---|-----------|---|---|-----------------------------------|
| a. | C_1 - Dat/P | - | C -Acc | - | I | (par ex. <i>Zonza</i> en enclise) |
| b. | * C_1 - Acc | - | C - Dat/P | - | I | |

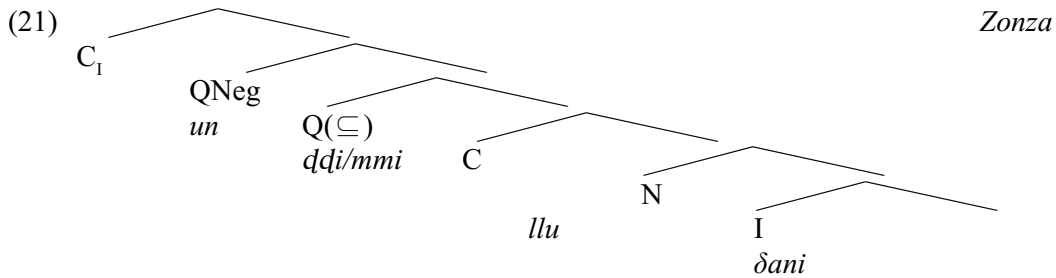
Il est intéressant de noter que le français est encore plus complexe. En proclise, l'ordre *Acc*>*Dat* (*Je le lui donne*) contraste avec l'ordre *P*>*Acc* (*il me le donne*). Nous analysons cela comme la conséquence du fait que le clitique *P* doit prendre sa position de portée (19b), là où l'ordre des clitiques *l-* suit l'ordre basique des arguments (19a). L'impératif prévoit l'ordre inverse *Acc*>*Dat/P*, comme en *donne-le-moi/lui*, même si l'ordre des déclaratives n'est pas exclu (*donne-moi-le*) (cf. Terzi 1999 pour des données similaires en grec). En premier lieu, le contexte impératif sélectionne la forme *moi, toi, soi*; on peut penser que ces formes introduisent une interprétation intrinsèquement topicale/ référentielle selon les lignes évoquées en discutant les alternances *u/a/i* vs. *lu/la/li*. En ce qui concerne l'ordre, on peut penser que *Dat/P*>*Acc* en enclise dépend de la structure (20a). Par contre, si les clitiques sont tous dans la position basse dans le domaine de la flexion verbale, l'ordre basique des constituants *Acc*>*Dat/P* est respecté, comme en (19a). Donc, ce n'est pas (20b) qui est impliqué par l'ordre *Acc*>*Dat/P*. Plutôt, la seule façon d'avoir *Dat/P*>*Acc*, c'est d'adopter (20a); il s'ensuit que l'insertion des clitiques dans un seul domaine conduit à l'ordre *Acc*>*Dat/P* – qui est en fait préféré du français.

Nous remarquons que les conditions structurales détaillées en (20) sont les mêmes qui régissent les phénomènes de mésoclise dans l'impératif de certains dialectes de la Lucanie et de la Calabre, ainsi que de certaines variétés albanaises (Manzini et Savoia 2011b). Dans ces structures, les clitiques de personne/Datif sont adjacents à la base verbale en position haute C_p , alors que les clitiques de 3^e personne sont dans une position basse, comme en *purtæ-d'd-imə-lə* 'porte-lui-ons-le, *portons-le-lui*' *Senise*. La seule différence par rapport à (20a) est que la flexion de personne de l'impératif, traitée comme un clitique sujet, intervient entre la position de *Dat/P* et la position d'*Acc*. En d'autres termes, la discussion ici n'est pas seulement compatible avec l'analyse de Manzini et Savoia (2011b), mais les deux analyses combinées présentent un traitement unifié de la mésoclise et des variations de l'ordre en enclise.

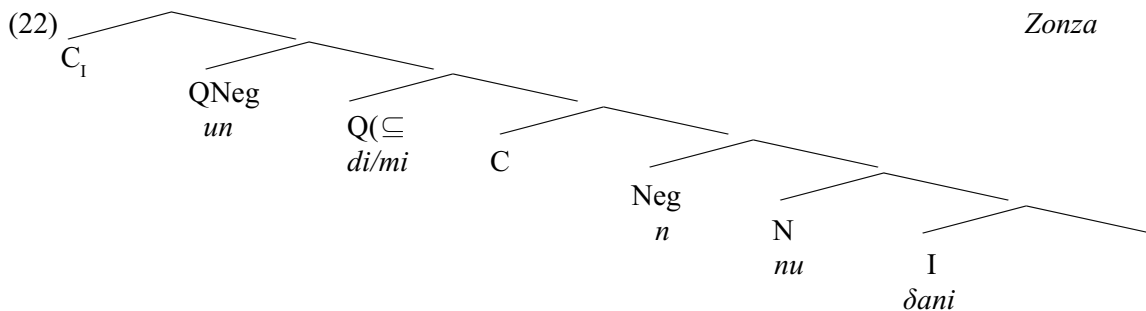
3.2. Les contextes négatifs.

Les données en (4) documentent le fait que le clitique de négation peut impliquer l'insertion des clitiques objet à base lexicale définie *l-* et l'ordre *Dat/P*-*Acc*. Rappelons qu'une distribution analogue émerge dans des variétés du sud de l'Italie, qui sélectionnent aussi les formes *l-*, vues en (13). Dans le cadre que nous proposons, la négation introduit un domaine modal de l'irréalité, c'est-à-dire impliquant une quantification sur la situation/ les univers possibles. Nous pouvons

donc caractériser la négation comme un type de quantificateur, QNeg, comme en (21). Par conséquent, la forme *l-* du clitique accusatif est introduite, comme dans les autres cas où elle lexicalise des propriétés référentielles que le verbe ne réalise pas lui-même. L'inversion de l'ordre *Dat/P > Acc* suggère que la négation s'insère dans ces variétés dans une position haute, à l'intérieur d'un domaine modal C_1 .



Les données de Munacia montrent que l'insertion des clitiques accusatifs avec morphologie *l-* dans la portée de la négation n'implique pas nécessairement une inversion de l'ordre par rapport au Datif/P. À Sartè en (4), la négation précédant le clitique accusatif présente une nasale géminée *unn*; nous interprétons la seconde partie de la nasale comme le résultat d'une assimilation de la base *l-* de l'accusatif. Donc, à Sartè comme à Munacia, l'accusatif dans la portée de la négation a la base *l-* mais conserve le même ordre qu'il a dans les déclaratives. Cet ordre *Acc > Dat/P* suggère que les deux clitiques soient insérés dans le domaine I. Ce qui est intéressant, c'est qu'à Sartè la négation peut être redoublée de sorte qu'elle précède et suit le premier clitique de la séquence. Dans ce cas, le clitique datif/P précède l'accusatif; en d'autres termes, les deux copies de la négation sont à droite et à gauche du clitique Datif/P. Cette distribution confirme l'idée que l'ordre *Dat/P > Acc* implique deux domaines d'insertions des clitiques. Cela peut rendre compte de la possibilité pour la négation d'avoir deux domaines d'insertion à son tour, comme en (22).



4. Conclusions.

Dans ce travail nous avons discuté de phénomènes concernant la forme et l'ordre des clitiques objets dans les séquences de clitiques. En particulier, les dialectes corses offrent une alternance entre des clitiques accusatifs coïncidant avec la voyelle flexionnelle *u*, *a*, *i*, et des clitiques objets dotés de la base lexicale définie *l-*. En plus, ces dialectes montrent deux façons d'ordonner les clitiques, selon que le verbe est à la forme déclarative ou à la forme impérative. Nous avons relié ces deux types d'alternances à une théorie de la phrase dans laquelle la structure de la phrase inclut plusieurs domaines, dont un est associé à la modalité et à l'illo-cution. L'ordre des clitiques peut être mis en rapport avec la position que le clitique occupe dans ces domaines. Quant à la forme du clitique, nous avons proposé que les clitiques dotés *de l-* ont un contenu défini qui est exigé par les contextes de quantification modale où le verbe lexical ne peut pas lexicaliser les propriétés référentielles nécessaires.

Bibliographie

- AISSEN J. (2003), *Differential object marking: iconicity vs. economy*, in «Natural Language & Linguistic Theory», 21, pp. 435-483.
- AZARETTI E. (1981), *Presentazione*, in PASTOR G., *Vèlbure, Rèjюре, Gàlbure e calche ren d'austrù in biijinòlu scchetu*, Pinerolo, VII-XXVIII.
- BELVIN R., DEN DIKKEN M. (1997), *There, happens, to, be, have*, in «Lingua», 101, pp. 151-183.
- BERTONI G. (1916), *Italia dialettale*, Milano, Hoepli.
- BOTTIGLIONI G. (1932), *Particolarità sintattiche dei dialetti corsi*, in *Corsica antica e moderna*, pp. 120-124.
- CASTELLANI A. (1952), *Nuovi testi fiorentini del dugento*, Firenze, Sansoni.
- CHOMSKY N. (1995), *The Minimalist Program*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- CHOMSKY N. (2001), *Derivation by phase*, in M. KENSTOWICZ (éd.) (2001), *Ken Hale: a life in language*. Cambridge, Mssa., MIT Press, pp. 1-52.
- DALBERA J.-PH. (1991), *Les pronoms personnels atones dans les parlers des Alpes-Maritimes. Champ et mécanismes de variation*, in KRAMER D., *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Trêves 1986)*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 599-613.
- DALBERA J. PH. (1995), *Polymorphisme et innovation dans l'aire occitane alpine. Le parler de Sainte-Agnès (A-Mmes)*, in «Travaux du Cercle Linguistique de Nice», 17, pp. 3-35.
- DALBERA-STEFANAGGI M.-J. (2001), *Les pronoms personnels dans les parlers de l'extrême-sud de la Corse*, in DALBERA-STEFANAGGI M.-J. (2001), *Essais de linguistique corse*, Éditions Alain Piazzola, pp. 51-60.
- DETTORI A. (1994), *Il problema delle origini e i volgari medievali. Sardegna*, in SERIANNI

- L., TRIFONE P. (éds.) (1994), *Storia della Lingua Italiana. III. Le altre Lingue*, Torino, Einaudi, pp. 432-489.
- FÁBREGAS A. (2012), *Structural and lexical aspects of the grammar of desinences*, in «Poznań Studies in Contemporary Linguistics», 48(2), pp. 239-284.
- FLORIČIĆ F. (2012), *On reduplicated "imperative compounds" in Sardinian*, in «Lingue e linguaggio», I.I, pp. 71-96.
- FORMENTIN V. (1998), *Commento Linguistico*, in DE ROSA L., *Ricordi*, Tomo I. Roma, Salerno Editrice.
- HALLE M., MARANTZ A. (1994), *Some Key Features of Distributed Morphology*, in CARNIE A., HARLEY H., BURE T. (éds.) (1994), *Papers on Phonology and Morphology*, «MIT Working Papers in Linguistics», 21, pp. 275-288.
- HIGGINBOTHAM J. (1985), *On semantics*, in «Linguistic Inquiry», 16, pp. 547-621.
- JACKENDOFF R. (2002), *Foundations of Language*, Oxford, Oxford University Press.
- KAYNE R. (1994), *The antisymmetry of syntax*, New York, Oxford University Press.
- LOMBARD A. (1934), *Le groupement des pronoms personnels régimes atones en italien*, in «Studier i modern Sprakvetenskap», XII, pp.19-76.
- MANZINI M.R., FRANCO L. (2013), *It not only looks like a dative, it also is*, in <<http://ling.auf.net/lingbuzz/001759>>.
- MANZINI M.R., SAVOIA L.M. (2005), *I dialetti italiani e romanci. Morfosintassi generativa*. Alessandria, Edizioni dell'Orso, 3 voll.
- MANZINI M.R., SAVOIA L.M. (2007), *A unification of morphology and syntax. Studies in Romance and Albanian varieties*, London, Routledge.
- MANZINI M.R., SAVOIA L.M. (2011a), *Grammatical Categories*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MANZINI M.R., SAVOIA L.M. (2011b), *Mesoclisism in the imperative: Phonology, morphology or syntax?*, in «Lingua», 21, pp. 1101-1120.
- MELANDER J. (1929), *L'origine de l'italien me ne, me lo, te la, etc.*, in «Studia Neophilologica», II, pp. 169-203.
- NICHOLS L. (2001), *The syntactic basis of referential hierarchy phenomena: clues from languages with and without morphological case*, in «Lingua», 11, pp. 515-537.
- NOCENTINI A. (2000), *Evoluzione e struttura dei pronomi clitici in italiano*. Communication présentée au 34^o Congresso Internazionale della Società di Linguistica Italiana, Firenze 19-21 ottobre 2000.
- OLIVIÉRI M. (1994), *Phénomènes et mécanismes de pronominalisation en français*, Thèse de Doctorat, Université de Nice -Sophia Antipolis.
- PESCARINI D. (à paraître), *Clitic clusters*, in *The Blackwell Companion to Syntax* (2e édition). Wiley-Blackwell.
- POLETTI C. (1993), *La sintassi del soggetto nei dialetti italiani settentrionali*, Padova, Unipress.
- PETRACCO SICARDI G. & AZARETTI E. (1989), *Studi Linguistici sull'anfizona Liguria-Provenza*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- ROHLFS G. (1968), *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. Morfologia*. Torino, Einaudi, 1949.
- RONJAT J. (1937), *Grammaire Historique des Parlers Provençaux Modernes*, t. III, Montpellier, Société des Langues Romanes.

- RIVERO M.-L. (1994), *Clause structure and V-Movement in the languages of the Balkans*, in «Natural Language and Linguistic Theory», 12, pp. 63-120.
- RIZZI L. (1997), *The fine structure of the left periphery*, in HAEGEMAN L. (éd.) (1997), *Elements of grammar*, Dordrecht, Kluwer, pp. 281-337.
- STUSSI A. (1995), *Lingua*, in BRAGANTINI R., FORNI P. M. (éds.) (1995), *Lessico critico decameroniano*. Torino, Bollati Boringhieri, pp. 192-221.
- TERZI A. (1999), *Clitic Combinations, Their Hosts and Their Ordering*, in «Natural Language & Linguistic Theory», 17, pp. 85-121.
- ZANUTTINI R. (2008), *Encoding the addressee in the syntax: evidence from English imperative subjects*, in «Natural Language & Linguistic Theory», 26, pp. 185-218.